

**LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE** s'adresse à des groupes de jeunes préadolescents, adolescents, jeunes adultes et particulièrement aux filles et garçons de 12 à 21/25 ans fragilisés par :

- Un sentiment d'exclusion ;
- L'expérience de la précarité ;
- L'insuffisance d'une présence d'un adulte référent.

Nos interventions contribuent également à la consolidation de l'environnement familial et au renforcement du rôle des parents.

Le « **TRAVAIL DE RUE** » qui nécessite d'aller vers les jeunes, implique le respect de quatre principes fondamentaux :

- La libre adhésion du jeune au projet d'aide éducative: elle invite le jeune à devenir acteur de sa vie, à retrouver une identité et à réaliser son choix de vie au sein de la société.
- Le respect de l'anonymat : il permet d'instaurer une relation de confiance entre l'équipe éducative et le jeune.
- Les jeunes ne sont pas désignés par une instance administrative ou judiciaire, ils viennent de leur plein gré.
- La non-institutionnalisation renvoie aux notions de souplesse, de mobilité, d'adaptabilité. Les équipes doivent être disponibles et mettre en place de nombreuses initiatives dans les quartiers où elles interviennent afin d'impulser des actions visant à l'autonomie des personnes. Ces actions mises en œuvre sont relayées à d'autres partenaires qui vont les pérenniser.

Les professionnels de la **PRÉVENTION SPÉCIALISÉE** écoutent, soutiennent et accompagnent les jeunes dans des domaines spécifiques comme :

- Le développement social : réappropriation de l'espace public pour que les usagers puissent devenir acteurs de leur histoire et du territoire ;
- L'accompagnement vers la santé ;
- L'orientation scolaire et professionnelle ;
- La scolarité : rétablir le lien entre les parents et l'école ;
- L'insertion professionnelle (activités, connaissances du monde professionnel, chantiers éducatifs...);
- Les loisirs, les sorties, la pratique d'activités sportives, qui sont des supports médiatiques de l'intervention.

Conception & impression - Communiqué/Action - 24000 Périgueux



Le service est conventionné par le Conseil Départemental de la Dordogne dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E.) et par le Fonds Social Européen (P.O. - I.E.J.).

★ POUR UNE GARANTIE EUROPÉENNE POUR LA JEUNESSE AVEC L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES ★

Pour la période 2019 - 2020, l'association «Le Chemin» va coordonner et proposer des parcours pour les jeunes (16-29 ans) non scolarisés, sans formation et sans emploi sur la Vallée de l'Isle.

Pôle socio-professionnel - contact : Olivier Dangelser

06 73 30 58 80 / csp@lechemin24.fr

Pôle socio-éducatif - contact : Arnaud Vélicitat

06 15 04 31 14 / cds@lechemin24.fr



*Travail, bienveillance, regain de confiance en soi et partage des savoirs lors des chantiers éducatifs réalisés par l'Association «Le Chemin»*

## ASSOCIATION «LE CHEMIN»

Service de Prévention Spécialisée

3, rue Solferino - Appt. 501  
24000 Périgueux  
05 53 46 31 04  
accueil@lechemin24.fr  
www.lechemin24.fr

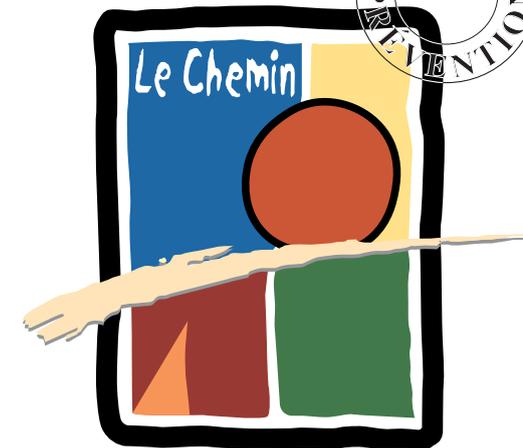
N.B. :  
Déménagement  
dernier trimestre 2019  
78 rue Victor Hugo  
24000 Périgueux

- PERMANENCE administrative : Mylène Payan & Isabelle Kornak du lundi au vendredi : 9 h. - 12 h. / 14 h. - 17 h.
- Présidente : Marie-Claire Sarlande
- Directeur : Eric Chopin

Recours et médiation : direction@lechemin24.fr

# ASSOCIATION « LE CHEMIN »

Service de Prévention Spécialisée



Association de Prévention

Dans le cadre de la Protection de l'Enfance, l'association Le Chemin «organise dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et leurs familles».

(article L.221-1 du Code de l'Action sociale et des Familles.)

Tout savoir sur : [www.lechemin24.fr](http://www.lechemin24.fr)



Dordogne  
PÉRIGORD  
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr



# LES VALEURS ASSOCIATIVES

ASSOCIATION LE CHEMIN



Chantier éducatif permanent "Le jardin du Chemin", à Coulounieix-Chamiers.

## Nos valeurs associatives :

- Agir pour une meilleure justice sociale ;
- Promouvoir le droit à la dignité humaine ;
- Garantir le respect de la Laïcité ;
- Promouvoir une citoyenneté active et participative ;
- Favoriser l'autonomie Sociale.



Chantier peinture réalisé par les jeunes avec l'association "Mérillier Vapeur".



Chantier "Graffiti" aux Résidences de l'Isle.



Barbecue réalisé par les jeunes pour les habitants du Gour de l'Arche.

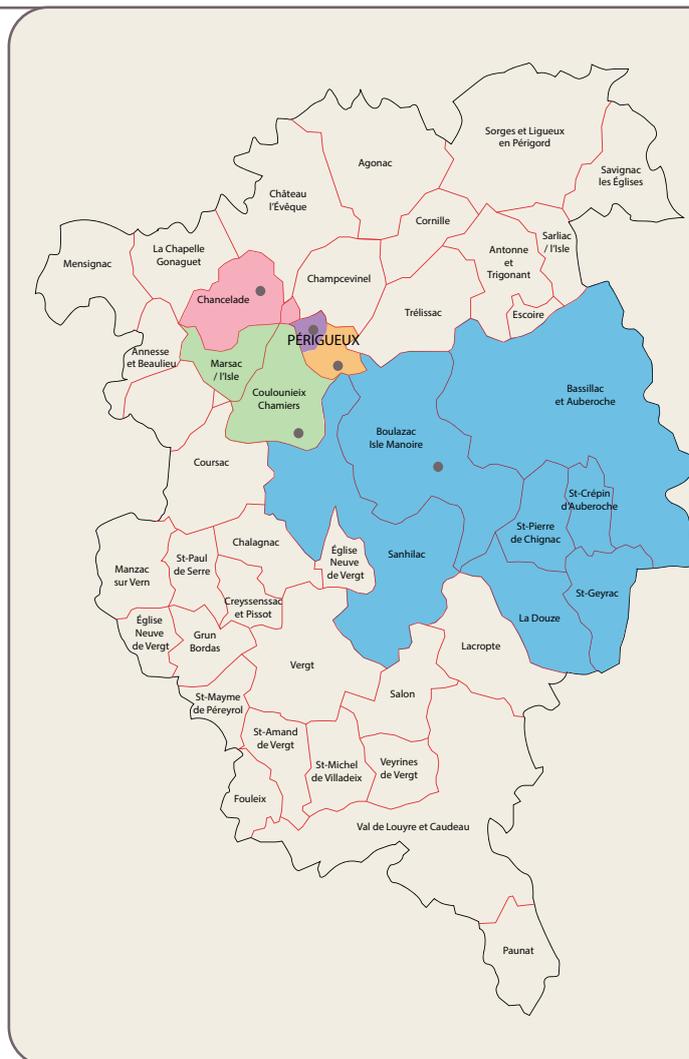


Construction de bacs pour semis.

# ZONES D'INTERVENTION SUR NOTRE TERRITOIRE D'HABILITATION

## TRAVAIL DE RUE

### DU MARDI AU SAMEDI



**Chef de Service Éducatif**  
 Arnaud VÉLICITAT : 06 15 04 31 14 / cds@lechemin24.fr  
**Coordinateur socio-professionnel**  
 Olivier DANGELSER : 06 73 30 58 80 / csp@lechemin24.fr

---

**SECTEUR OUEST**  
**COULOUNIEUX-CHAMIERES - MARSAC / L'ISLE**  
 26 rue Yves FARGES preventioncc@lechemin24.fr  
 Tél. : 05 53 09 37 46  
 Hélène D'ANGELIS : 06 86 59 87 04  
 Marie DUBUC : 06 35 81 36 11  
 Véronique FAURE : 06 86 59 38 96  
 Bruno LEMAITRE : 06 86 69 68 54  
**Permanence le mercredi de 17 h 30 à 19 h 30**

---

**BOUCLE DE L'ÎLE PÉRIGUEUX - CHANCELADE**  
 42, chemin de Saltgourde preventionbd@lechemin24.fr  
 Fatima EL MEZABY : 06 48 60 52 62  
 Frédéric TEKFAK : 06 48 62 57 37  
 Marc ROUMAGNE : 07 89 20 19 70  
**Permanence le mercredi de 14 h à 15 h 30**

---

**INTERSECTEUR**  
**CENTRE VILLE / GARE / ST MARTIN**  
**Observation sociale - Diagnostic du territoire**  
 Cyril BOULLEY : 07 89 20 19 86  
 Arnaud VELICITAT : 06 15 04 31 14

---

**SECTEUR EST**  
**ST GEORGES - LES MONDOUX**  
 54 rue Aubarède - Logt n°5 preventioncv@lechemin24.fr  
 François NERESTAN : 07 89 20 34 73  
 Lyse PEYSSONNERIE : 07 79 96 5147  
**Permanence le jeudi de 17 h à 19 h**

---

**BOULAZAC ISLE MANOIRE**  
 Centre Social  
 2, rue Jeanne VIGIER preventionbim@lechemin24.fr  
 Olivier DELMAS : 06 48 91 41 00  
 Jean-Louis JUSTIN : 06 89 97 34 59  
**Permanence le mercredi de 14 h à 16 h**

L'Équipe Éducative de l'Association «LE CHEMIN» intervient sur le territoire des communes suivantes : Bassillac, Boulezac Isle Manoire, Chancelade, Coulounieix-Chamiers, La Douze, Eyliac, Marsac sur l'Isle, Marsaneix, Notre Dame-de-Sanilhac, Périgueux, Saint-Crépin d'Auberoche, Saint-Geyrac, Sainte-Marie-de-Chignac, Saint-Pierre-de-Chignac. **Public accompagné : les jeunes âgés de 12 à 25 ans et les habitants des quartiers dans le cadre du Développement Social Local.** **MISSIONS :** • Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs et à leur famille ou à tout détenteur de l'autorité parentale • Organiser des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles • Mener des actions de protection de l'enfant • Maintenir les liens sociaux entre l'enfant et sa famille • Pourvoir à l'ensemble des besoins des mineurs et veiller à leur orientation, en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal.